



Euroguidance, le réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité en Europe

Le réseau européen Euroguidance, cofinancé par la Commission européenne, s'adresse aux professionnels de l'orientation afin :

- + de développer la dimension européenne dans les actions d'orientation tout au long de la vie
- + de faciliter les échanges entre services d'orientation des différents pays européens
- + de mettre en relation les différents systèmes d'orientation existant au sein de l'Union européenne
- + d'aider à mieux connaître les opportunités de mobilité proposées en Europe.

Il informe sur les structures d'orientation, sur les systèmes d'éducation et de formation des pays européens, sur les études et formations accessibles en Europe et sur les opportunités de mobilité – y compris les stages en entreprise.

Le réseau Euroguidance propose également des informations sur les programmes européens dans le domaine de l'éducation et de la formation (notamment le programme Erasmus+) et sur les modalités d'installation dans un autre pays européen.

D'autre part, le réseau informe sur les évolutions européennes en matière d'éducation et de formation. La mobilité transfrontalière, que ce soit au niveau de la Grande Région ou de l'Europe entière, est une dimension importante de ses actions.

Anefore est en charge de la coordination administrative du **Centre national Euroguidance**, en collaboration avec le Service de coordination de la Maison de l'orientation, qui réalise et assure le pilotage des activités d'information, de sensibilisation et de formation relatives à Euroguidance.

Le Centre national s'adresse en priorité aux professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, afin qu'ils guident au mieux leurs publics-cibles, jeunes et adultes.